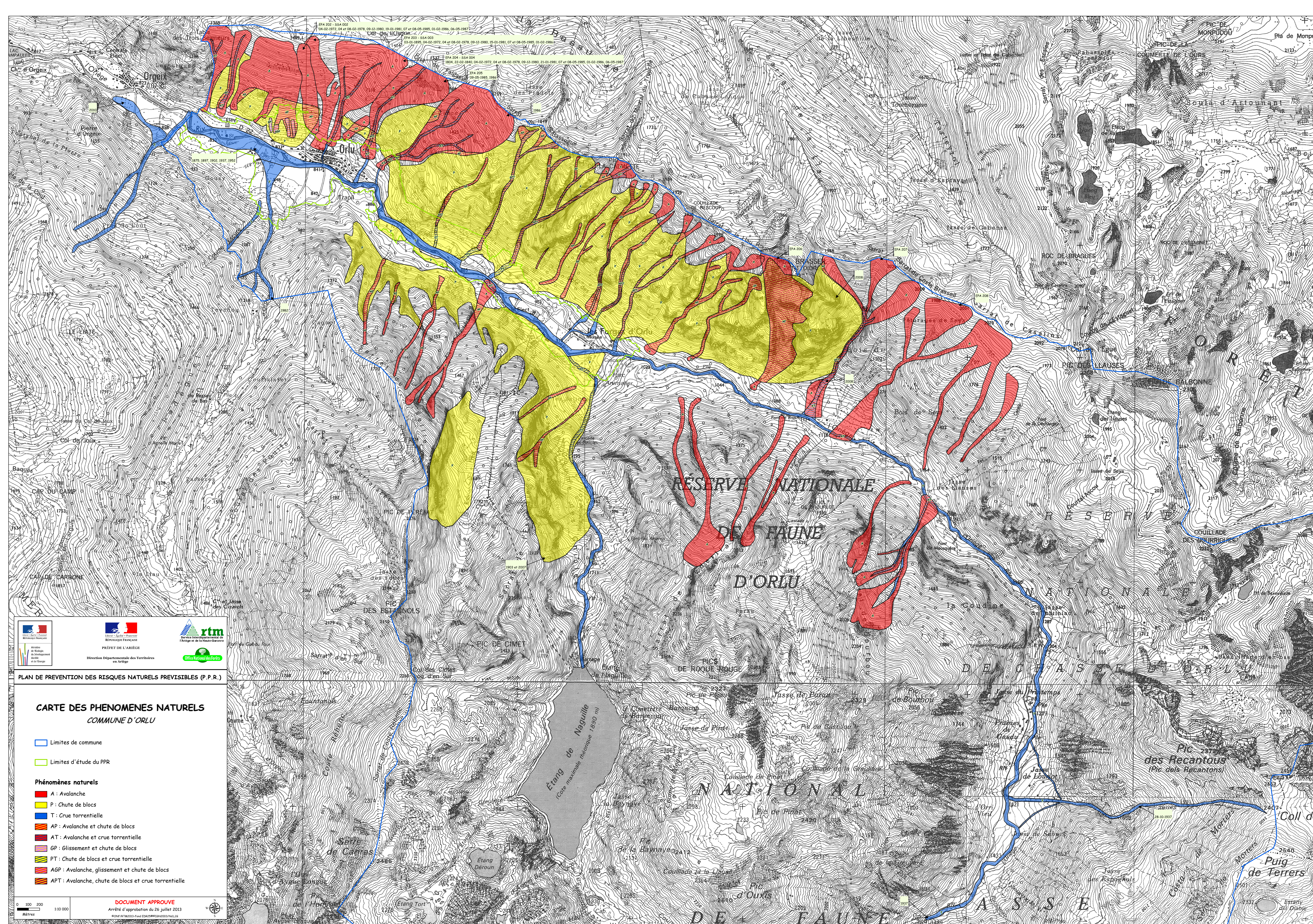






REPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFET DE L'ARIÈGE



Service Interdépartemental de l'Aménagement de la Haute-Catalogne



Direction Départementale des Territoires et de l'Équipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

CARTE DES PHENOMENES NATURELS

COMMUNE D'ORLU

Limites de commune

Limites d'étude du PPR

Phénomènes naturels

- A : Avalanche
- P : Chute de blocs
- T : Crue torrentielle
- AP : Avalanche et chute de blocs
- AT : Avalanche et crue torrentielle
- GP : Glissement et chute de blocs
- PT : Chute de blocs et crue torrentielle
- AGP : Avalanche, glissement et chute de blocs
- APT : Avalanche, chute de blocs et crue torrentielle

0 100 200 1:10 000

MÈTRES

DOCUMENT APPROUVÉ

Arrêté d'approbation du 26 juillet 2013

NON FICHÉ 2013 - FICHÉ 2013 - FICHÉ 2013 - FICHÉ 2013